



Informations à l'intention des candidates et des candidats à l'admission dans le programme de Techniques policières (310.A0)

1. LE CONTINGENTEMENT :

Le programme de Techniques policières est contingenté c'est-à-dire que le nombre de places disponibles en première année est d'environ 55 pour à peu près 260 demandes d'admission.

Critères de sélection :

- ⇒ Excellence du dossier scolaire (60 %), test de course (30 %), test de natation (10 %).
- ⇒ Provenance régionale (région à l'est de Montmagny sur la rive sud du Saint-Laurent et de Baie-Saint-Paul sur la rive nord).
- ⇒ Programme d'accès à l'égalité.
- ⇒ Examen médical complet.
- ⇒ Examen d'aptitudes physiques : course de 3 kilomètres en gymnase (fille : 18 minutes, garçon : 15 minutes).
- ⇒ Test de natation : 3 longueurs de piscine en brasse et/ou en crawl de 25 mètres en 2 minutes, puis une nage sur place de 30 secondes.
- ⇒ Déclaration sur l'honneur : formulaire à remplir.
- ⇒ Nombre de places disponibles : environ 55.
- ⇒ Permis de conduire valide fortement recommandé dès l'entrée au collège (au minimum détenir un permis d'apprenti conducteur au début du premier trimestre).
- ⇒ L'absence aux tests signifie l'abandon de la demande d'admission dans le programme.

**Une clinique spécialisée est responsable de l'examen médical complet.
Dates des examens : les 13, 14 et 15 avril 2012, au coût de 250 \$.**

2. ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC (ÉNPO)

À la suite de l'obtention du DEC :

- Pour être embauché par un service de police, la candidate ou le candidat policier doit avoir complété un stage de 15 semaines à l'École nationale de police du Québec (ÉNPO) à Nicolet.
- Pour être admis à l'ÉNPO, la candidate ou le candidat doit être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières et doit subir différents tests préalables à son entrée, dont le test d'aptitudes physiques et le test psychométrique.
- De plus, avant d'effectuer son stage à l'ÉNPO, la candidate ou le candidat devra subir un examen médical complet dans une clinique déterminée par l'ÉNPO.

* Un programme d'accès à l'égalité est en vigueur au Cégep de Rimouski : un certain nombre de places sont réservées aux femmes et 5 places sont réservées aux minorités visibles, aux autochtones et aux minorités ethniques. Les candidates et les candidats qui veulent se prévaloir de ce programme doivent le signaler dans une lettre accompagnant la demande d'admission.